

FRONT DE GAUCHE varages

Janvier 2010

édito

Il y a quelques semaines, nous annonçons la création d'un Front de Gauche dans notre village. D'origines politiques différentes, mais bien ancrés à gauche, nous ne nous résignons pas face à l'état des choses existant et ensemble nous voulons contribuer au changement. Nous nous reconnaissons dans la démarche initiée par le Parti Communiste, le Parti de Gauche, La Gauche Unitaire, des responsables syndicaux, des acteurs associatifs et des mouvements sociaux qui constituent le Front de Gauche.

Nous faisons de la politique pour changer la société, élaborer et agir des réponses d'avenir. Habitants de Varages, nous voulons être partie prenante de tout ce qui fait la vie, notre vie.

Aujourd'hui nous vous présentons notre premier journal.

Avec lui, nous voulons informer, favoriser l'expression citoyenne, et communiquer. Communiquer, c'est « être en relation avec ». Nous ajoutons, que c'est aussi « mettre en commun ».

Autrement dit, c'est se parler, discuter, faire évoluer ses points de vue, faire de la politique, « s'occuper des affaires de la cité », ensemble.

Varages est un village où, de longue date, les habitants ont montré leur intérêt pour la vie publique et la vie politique. C'est ce que montre le succès remporté par la « Votation contre la privatisation de La Poste » qui a réuni 150 signatures et autant de « Cartes postales pétition » au Président de la République.

Notre offre politique ? D'abord le développement de la démocratie, l'engagement de plus en plus d'habitants dans tout ce qui contribue au mieux-vivre pour chacun et pour la collectivité.

Mais important tout autant les orientations et les contenus des changements que nous voulons construire, plaçant l'être humain au centre de tout contre la rentabilité et le profit, autour des valeurs de solidarité, de liberté, d'égalité, de justice, de paix, ... Des valeurs qui ne prennent sens qu'en se vivant au quotidien.

pour 2010, faisons un vœu

RENCONTRE DÉBAT SUR LA RÉFORME DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

samedi 23 janvier 2010

à 10 h

salle J. Lanteaume

avec la participation de
Quentin DAUPHINE du Parti de Gauche
Michel PELLOQUIN Maire de Bauduen

La réforme des collectivités territoriales est un dynamitage de la République.

L'attaque est si frontale qu'elle soulève un tollé dans l'association des Maires Ruraux, au Congrès des Maires, et jusque dans les rangs de la majorité présidentielle.

Cinq lois vont exploser les communes et les départements.

Leurs cibles :

1/ le foyer historique de démocratie locale qu'elles représentent

2/ la taxe professionnelle qu'on supprime pour assécher les ressources des collectivités.

En fait, ne cherche-t'on pas à verrouiller l'expression citoyenne, pour mieux déverrouiller les obstacles à la prise de contrôle par les marchés financiers privés de toutes les activités et services mis en œuvre par les collectivités locales.

sur la réforme des collectivités territoriales

Sans préjuger des conclusions auxquelles nous conduira le débat du 23 janvier, nous pouvons faire quelques remarques à propos de l'organisation institutionnelle et du mode de scrutin.

Selon ses concepteurs le projet de réforme des collectivités

territoriales vise, , plusieurs objectifs :

- la rénovation de l'exercice de la démocratie locale par la création de conseillers territoriaux, la désignation de délégués communautaires au suffrage universel direct et de nouvelles instances, les conseils communautaires.

- l'adaptation des structures à la diversité des territoires, à travers la création des métropoles, des communes nouvelles et du regroupement des départements et des régions.

- la clarification des compétences des collectivités territoriales.

- le développement et la simplification de l'intercommunalité.

Le scrutin uninominal à un seul tour prévoit que pour être élu, il suffirait d'être en tête au premier tour, même minoritaire avec un petit pourcentage des voix.

Des centaines de milliers d'élus locaux seront supprimés remplacés par quelques conseillers territoriaux loin des habitants. Il seront d'abord des techniciens exécutant la politique et les choix du pouvoir central par l'intermédiaire des Préfets.

organisation institutionnelle

La mutualisation des services entre communes, le transfert des compétences et des ressources à des intercommunalités, conjugué à une représentation amoindrie des plus petites communes, videra l'action municipale de tout ce qui en fait le sens. Ainsi, la possibilité, compte tenu de la proximité avec la population, de participer réellement aux décisions structurant la vie de chacun d'entre nous aura du plomb dans l'aile. Le nouveau rôle élargi du Préfet permettra à l'État de renforcer son pouvoir centralisateur. Ce qui porte un coup fatal à la démocratie locale.

Les départements, par la réduction de leurs compétences et la suppression des financements croisés (département + région), par la mise en place de super intercommunalités (les métropoles), aura un impact très défavorable sur les plus petites communes.

Les économies de gestion liées à ce nouveau mode d'organisation ne sont pas précisées dans le texte de la réforme. Ne seraient-elles qu'un faux prétexte ?

Il est prévu un regroupement autoritaire des collectivités en intercommunalités qui détiendront les vrais pouvoirs.

mode de scrutin

conseillers municipaux et communautaires

Une bonne proposition consiste à aligner le mode scrutin des communes de 500 habitants et plus, sur celui de celles de 3500 et plus.

La représentation des communes au sein des intercommunalités sera davantage proportionnée à leur nombre d'habitants, ce qui satellisera les petites communes autour des plus grosses. Ce sera peu compatible avec une démocratie de proximité. Notons l'avancée constituée par l'élection au suffrage universel de ces conseillers communautaires. Espérons que leur élection ne soit pas noyée dans l'élection municipale et que les enjeux propres aux intercommunalités puissent être débattus dans la campagne électorale.

Des super régions et métropoles seront constituées dont les décisions primeront sur celles des communes.

conseillers territoriaux

Sous le prétexte d'économies (ex en PACA, la réduction de moitié des élus représenterait une économie de 0,08 % des dépenses de fonctionnement de la région et des départements), le nouveau mode de représentation conduit à un éloignement renforcé de l'élu de son électeur ; de plus le scrutin à un tour peut conduire une population à être représentée par un élu ayant récolté un pourcentage très faible de suffrages (cas de nombreux candidats en concurrence). L'élection de 20% d'entre eux est soumise en outre, à une procédure complexe peu à même de concilier le citoyen avec le processus électif

La complexité accrue et l'effilochement accentué de la relation électeurs / élus ne sont pas des éléments favorables à un meilleur fonctionnement démocratique et à une appropriation citoyenne de la « chose publique ».

La réforme des finances locales (suppression de la taxe professionnelle, répartition de ce qui doit la remplacer, la cotisation économique territoriale) est également un sujet préoccupant quant à ce que seront nos communes. Sans oublier les dommages collatéraux locaux de la RGPP (révision générale des politiques publiques).



Nous sommes près de 150 varageois et varageoises, et des millions de citoyens à nous être exprimés contre le changement de statut de La Poste, pour l'ouverture d'un débat national public et la tenue d'un référendum. Le Président de la République, son gouvernement, la majorité de l'Assemblée Nationale et du Sénat n'ont rien voulu voir, entendre, discuter.

notre engagement pour La Poste

La Poste sera une société anonyme. Nous n'avons pas gagné, promesses et les luttes.

Il y a un an et demi, le Président de la République et la direction de La Poste ont annoncé la transformation du statut d'entreprise publique de La Poste en Société Anonyme et l'ouverture de son capital. Les postiers, des élus, des usagers se sont mobilisés dans toutes les villes et villages à l'appel de 70 organisations politiques, syndicales, associatives. Toutes ont affirmé leur opposition à ce projet de privatisation et exigé la modernisation du service public postal garantissant l'avenir de La Poste et ses missions en matière d'aménagement du

territoire et de lien social, garantissant l'emploi, des droits nouveaux pour les salariés, des conditions de travail humanisées.

Sarkozy, son gouvernement, ses députés, ses sénateurs assurent que rien ne va changer, que ce serait l'Europe qui nous obligerait, mais que tout restera comme avant. Pourquoi changer alors ? La Poste aurait besoin d'argent frais pour son projet industriel ? Mais elle dégage 529 millions d'€ de bénéfice net en 2008 et 547 millions en 2009.

Cela fait des années qu'on s'oppose au démantèlement de ce service public. Chacun se souvient de nos combats à Varages en 2004-2005. La casse continue : Camps, Mazaugues, Montfort, Ponteves, Ste Anastasie, Plan d'Aups sont les dernières communes du Var qui ont vu leurs bureaux de poste disparaître. À La Poste, des milliers d'emplois ont été supprimés, 7500 en 2009, la distribution régulière du courrier 6 jours sur 7 en prend un coup. ...

« Ils ont réduit le temps d'ouverture du bureau. Ils ne nous accueillent plus que le matin. Mais ils ne nous ont pas consultés ... C'est inacceptable. »

« À Varages, le bureau a fermé quatre jours en octobre 2009. Pourquoi ? Parce que quant le personnel est absent, pour raison de maladie ou de formation, La Poste ne dispose plus des effectifs nécessaires pour effectuer les remplacements. »

« Lorsque le facteur est malade, il n'est pas toujours remplacé. Du coup, certains jours on n'a pas le courrier. »

« Nous tenons à notre bureau de poste à Varages même s'il n'est pas rentable. Pas rentable ici mais rentable ailleurs c'est cela la solidarité. »

Nous n'avons pas gagné et nous ne pouvons pas accepter ce que valent les promesses de ce gouvernement. Nous n'avons pas une mémoire courte et pensons à Télécoms, Air France, EDF GDF. La réforme de La Poste c'est un pas de plus dans la déréglementation des services publics. Ce dont il s'agit, c'est de préparer La Poste pour l'offrir en pâture aux marchés financiers. Jusqu'à hier, La Poste, avec statut juridique d'entreprise

était un espace d'activités qui ne permettait pas à ses uns de faire du profit sur le dos des autres salariés et des usagers. C'était cela la solidarité. »

Les projets de marchandisation des services publics menés par tous ceux qui depuis des années nous gouvernent et gouvernent l'Europe se poursuivent.

« Si cela continue comme ça, nous serons bientôt ravitaillé par les corbeaux. »

la lutte continue !



L'EAU, un bien commun L'EAU, un service public

Le Conseil Municipal du 30 octobre 2009 a décidé de faire réaliser un "audit" sur la Régie municipale de l'Eau. Après plusieurs années de fonctionnement, il peut être pertinent de faire appel à un "bureau d'études indépendant qui apporte aide et conseils pour améliorer le fonctionnement d'un service". Définir de nouvelles priorités pour que ce service garde le cap et corresponde toujours mieux aux besoins des habitants.

Ce fut une belle et courageuse décision politique, attendue et appréciée, que de rendre à Varages son patrimoine, lui permettre de le reprendre en main et d'en avoir le contrôle.

Un des grands intérêts d'une Régie Municipale est de pouvoir **économiser toute la plus-value financière** que les sociétés privées font payer aux collectivités, donc aux usagers.

Nombre d'organismes et associations ayant réalisé des études, telle "UFC, Que choisir", ont dénoncé les prix exorbitants du m3 d'eau et les profits scandaleux réalisés sur la gestion de l'Eau, pour des actionnaires insatiables.

Un autre intérêt pour une commune de gérer elle-même l'Eau est, la **transparence**. Pas de conseil d'administration aux mains de financiers qui décident seuls de la façon de gérer ce bien naturel. Pas de prestations facturées sans être réalisées.

Quand les élus en ont la maîtrise, ils ont ainsi les moyens d'avoir une gestion saine et de bien utiliser l'argent des usagers.

À Varages, à partir de 2003, il a ainsi été possible et indispensable, de remettre en état le réseau bien mal-en-point après des années de gestion par la SEERC (canalisations vétustes, fuites, manque de compteurs ...), et de le développer dans l'intérêt de tous.

C'est pour toutes ces raisons que de plus en plus de communes grandes ou petites cherchent à pouvoir maîtriser elles-mêmes la gestion de l'eau (Brignoles, Bras, ...)

Cette question est maintenant devenue une affaire nationale et même mondiale.

L'eau est un bien vital, un droit pour chacun.

Il est de notre responsabilité de citoyen de le défendre, de le protéger.

Notre rôle d'usagers ne se résume donc pas seulement à "utiliser" un service public mais à être associés à sa gestion.

Cette question est d'une grande actualité.

En attaquant les Services Publics et en affirmant qu'ils coûtent trop cher, certains hommes politiques voudraient nous faire oublier pourquoi nos aînés les ont créés : pour mettre en acte les principes de solidarité, d'égalité et d'intérêt général.

Disons-le clairement : avant d'être un service à "gérer", un Service Public est avant tout **un choix politique, un choix de société**,

Reconnaissons que pendant quelques décennies nous avons « laissé faire », laissé détricoter petit à petit le maillage de notre territoire,

Il n'est pas trop tard pour relever nos manches et défendre pied à pied ce qui nous appartient, comme nous le faisons pour La Poste.

Mais le vrai problème, lors de la création des Services Publics (du national au local), c'est que l'on a juste oublié d'**associer les usagers et les salariés**, partenaires indispensables d'une **gestion démocratique**.

60 communes du Var sont en gestion publique du service de l'eau.

La Régie de l'Eau étant un Service Public de proximité, à nous de solliciter les élus pour être informés et associés aux débats et décisions à venir.

Et ainsi, tout simplement prendre toute notre place de citoyen.

Taxe carbone

Dans un sondage BVA 58 % des personnes interrogées considèrent que le gouvernement aurait dû l'abandonner après la censure du Conseil Constitutionnel. (52 % des partisans de droite, 62 % des sympathisants de gauche). Seulement 32 % des sondés approuvent la décision du gouvernement de persister.

Publication éditée par des membres du Front de Gauche de Varages.
Tirage : 500 ex.
Ne pas jeter sur la voie publique.

varages
FRONT DE GAUCHE

N° 1 janvier 2010.
Ont coopéré à la rédaction et la réalisation :
CABE Claire
CASADO Alphonse
CASADO Marie-Hélène
PENALVER Gérard.

Pour nous contacter : 06 33 72 07 00 / frontdegauche.varages@orange.fr